



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines

Mairie de Montalet le Bois

Montalet-le-Bois, le 16 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous suivons comme vous les événements et mesures décidées par le gouvernement au jour le jour. Nous savons que toute personne « à risque » doit être particulièrement protégée. L'annonce de l'obligation de confinement obligatoire et strict est imminente dans les heures qui viennent, et nous devons tous nous résoudre et nous y adapter, au nom de l'intérêt et de la sécurité de tous. Nous sommes conscients des contraintes qu'une telle mesure entraîne et nous vous proposons de vous aider à les surmonter.

Pour donner suite aux annonces des derniers jours :

Recensement des personnes à risque

Afin de vous soutenir au mieux durant cette période compliquée, nous avons besoin de recenser les personnes dites à risque :

- Les personnes de plus de 70 ans
- Les personnes atteintes de maladies chroniques
- Les personnes isolées
- Les personnes immunodéprimées
- Les foyers dont une des personnes est à risque

Si vous avez connaissances de personnes à risque autour de vous répondant à ces critères, n'hésitez pas à nous en informer.

Que ce soit, pour du réapprovisionnement en nourriture, en produits de première nécessité, en médicament, pour relayer des informations, pour vous aider dans vos démarches, agissons au nom de la solidarité...

Pour vous faire connaître vous pouvez nous joindre de différentes façons :

Par mail : mairie.montalet@orange.fr

Mr PERNETTE (Maire) : 06.87.03.14.75

Mr WOTIN (1^{er} adjoint) : 06.81.64.50.59

Bien entendu nous vous assurons une complète discrétion.

Accueil des enfants

Pour les parents travaillant dans les structures ou exerçant les professions suivantes :

- Personnel des hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centre de santé
- Personnel de santé et médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyer d'autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD
- Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aide-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées
- Les personnes chargées de la gestion de l'épidémie

Afin d'organiser au mieux la prise en charge de vos enfants et pour tous renseignements, merci de contacter M WOTIN au 06.81.64.50.59.

Elections Municipales

Nous tenons à vous remercier pour votre mobilisation lors du 1^{er} tour des élections ce dimanche 15 mars 2020, 123 votants soit 50% de participation, et 118 suffrages exprimés.

Les 11 postes de conseillers municipaux sont pourvus, il n'y aura donc pas besoin de faire un second tour.

L'élection du Maire et du ou des adjoints aura lieu en fin de semaine au sein du nouveau conseil municipal. Nous vous tiendrons informé.e.s des résultats de cette première séance dont le caractère public est difficilement compatible avec le confinement.

Ci-joint le détail du nombre de voix par ordre alphabétique :

Mr BEL Nicolas : 106 voix
Mr BOUTIN Stéphane : 112 voix
Mr CARRER Stéphane : 110 voix
Mme CHAVANNE Nathalie : 116 voix
Mme FLAMENT Nathalie : 111 voix
Mme LASSALLE Laure : 114 voix
Mr LEDOUX Philippe : 114 voix
Mme LEROUX Sophie : 116 voix
Mr PERNETTE Philippe : 106 voix
Mme SAFFRE Anne-Sophie : 116 voix
Mr WOTIN Maël : 113 voix

Informations :

La mairie continuera à vous tenir informé.e.s de l'évolution de la situation. Mr PERNETTE et Mr WOTIN restent à votre disposition pour toutes questions.

Mr PERNETTE (Maire) : 06.87.03.14.75

Mr WOTIN (1^{er} adjoint) : 06.81.64.50.59

Par mail : mairie.montalet@orange.fr

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance et restons à votre service.

Maël WOTIN



Philippe PERNETTE



Mairie, 2 rue de l'Eglise 78440 Montalet le Bois

Tél : 01.34.75.38.35 - Fax : 01.34.75.42.60 - Courriel : mairie.montalet@orange.fr

www.montaletlebois.fr